Réunion du 17 octobre 2019 au 18 octobre 2019

Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale M3 Action 7 : des politiques régionales mieux évaluées et plus A7 économes Orientations budgétaires 2020

Le Conseil Régional,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le règlement budgétaire et financier,

VU le budget voté au titre de l'exercice 2019 lors des séances du Conseil régional

relatives au budget de la Région,

VU l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du

15 octobre 2019

CONSIDERANT le rapport de sa Présidente,

CONSIDERANT l'avis de la commission Finances, ressources humaines, affaires générales,

coopération interrégionale, affaires européennes et coopération

internationale

ENTENDU Lucie ETONNO, Christophe CLERGEAU, Jean GOYCHMAN, Aykel GARBAA,

Ina SY, Franck NICOLON, Frédéric BEATSE, Franck LOUVRIER, Stéphane IBARRA, Philippe HENRY, Bruno RETAILLEAU, Nathalie POIRIER, André MARTIN, Maurice PERRION, Roch BRANCOUR, Laurence GARNIER, Vanessa

CHARBONNEAU, Laurent DEJOIE, Pascal GANNAT.

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE

de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2020 sur la base du rapport présenté en session

La Présidente du Conseil régional

Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Abstentions : Groupe Socialiste, Écologiste, Radical et Républicain, Groupe Écologiste et Citoyen, Groupe Rassemblement National des Pays de la Loire, Pascale DEBORD

Absents lors du vote : Alain AVELLO (non inscrit), Marguerite LUSSAUD (non inscrit)

REÇU le 21/10/19 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs